



Dimanche 24 NOVEMBRE 2013

11ème TOURNOI DE LA VILLE DE GERARDMER SAMEDI 23 NOVEMBRE 2013

BABY JUDO HORAIRES

RENCONTRES BABY JUDO NES 2008 ET 2009 (2010)

➤ Rencontres : 13h30 à 14h30

ANIMATION 4/5 ANS Contenus pédagogiques

Un parcours de jeux éducatifs à base d'exercices d'adresse visant l'éveil moteur.

Son contenu basé sur des jeux éducatifs, a pour but de favoriser l'éveil moteur des enfants.

Durée: 45 mn.

Récompenses: diplômes, Médailles et goûter

INSCRIPTIONS par extranet avant le jeudi 21 novembre 2013

11ème TOURNOI DE LA VILLE DE GERARDMER DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2013

HORAIRES

RENCONTRES MINIMES FILLES ET GARCONS NES 2000-2001

Pesées: 9h00 à 9h45 précises

➤ Rencontres : 10h15 à 12h00

RENCONTRES POUSSINS – POUSSINES NES 2005

➤ Pesées : 15h15 à 15h35 précises

➤ Rencontres : 16h00 à 17h00

RENCONTRES POUSSINS – POUSSINES NES 2004

➤ Pesées : 16h à 16h20 précises

➤ Rencontres : 16h40 à 18h00

RENCONTRES MINI-POUSSINS - MINI POUSSINES 2006 - 2007

➤ Début : <u>13h15 précises</u> (pas de pesées)

➤ Fin: 14h45

INSCRIPTIONS par extranet avant le jeudi 21 novembre 2013

CLASSEMENT ET RECOMPENSES DES CLUBS 18h15

LIEU: HALLE DES SPORTS- GERARDMER

REGLEMENT ANIMATION MINI-POUSSINS – MINI-POUSSINES nés en 2006-2007

- Grade minimum: ceinture blanche
- <u>Echauffement</u>: un échauffement d'une durée de 45 minutes sera mis en place par plusieurs éducateurs.

Buts:

- développement des habiletés motrices
 Seul, par deux et en groupe.
- Jeux collectifs
- Expression technique
 - o une phase technique sera proposée :
 - Sur des retournements positions quatre pattes.
 - Sur des techniques de bases au sol
- Phases d'opposition

Les judokas seront répartis sous forme de petits groupes pour faire des randoris éducatifs.

Une personne compétente les conseillera tout au long de cette phase.

• Récompenses à tous les judokas

INSCRIPTIONS par extranet avant le jeudi 21 novembre 2013

REGLEMENT ANIMATION POUSSINS – POUSSINES nés en 2004-2005

- <u>Catégories de poids</u>: les garçons et les filles seront répartis en groupes morphologiques de 2 Kg en 2 Kg
- Phase de demi finale et finale entre les poules

• Temps de combat : 1'30

- Grade minimum : ceinture blanche/jaune
- <u>Les temps d'immobilisation</u> :

- de 5 à 9 s : YUKO

- de 10 à 14 s : WAZA-ARI

- 15 s : IPPON

• Arbitrage:

- Les combats se déroulent sous la forme de randori éducatif sans pénalité en poules de 4ou 5 avec 4 animations debout maximum.
- L'arbitre devra veiller à ce que le randori ne devienne un shiai et doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse.
- Interdiction des Sutémi, Makikomi, Shime waza et Kwantsetzu waza
- Saisies autour du cou interdites.
- Saisie d'une garde fondamentale avant le signal hadjime.
- Cumul des avantages jusqu'à 20 points.

Ex: 2 waza-ari + 1 yuko = 19 points 1 ippon+2 yuko = 20 points

- Marquer les points des 2 judokas
- L'immobilisation ira à son terme, quel que soit le nombre de points du judoka.
- Il n'y aura pas de décision.
- Une note technique de 10, 15 ou 20 sera attribuée par un juge en collaboration avec l'arbitre :

- Durée : 30 s.

- <u>- Exercice</u> : choisir 3 techniques, les exécuter en projetant son partenaire devant l'arbitre.
- <u>Critères de réussites</u> : choix et variétés des techniques, vitesse de l'exécution, déséquilibre, placement et contrôle du partenaire.

INSCRIPTIONS par extranet avant le jeudi 21 novembre 2013

REGLEMENT MINIMES FILLES ET GARCONS NES 2000-2001

GRADES – LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture orange minimum
- Deux années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition, datant de moins d'un an au jour de la compétition.

CATÉGORIES DE POIDS (Pas de surclassement de poids possible)

Féminines : -36 kg; -40 kg; -44 kg; -48 kg; -52 kg; -57 kg;

-63 kg; -70 kg; +70 kg

Masculins: -34 kg; -38 kg; -42 kg; -46 kg; -50 kg; -55 kg;

-60 kg; -66 kg; -73 kg; +73 kg

ARBITRAGE

Règlement FFJDA 2013/2014

INSCRIPTIONS par extranet avant le jeudi 21 novembre 2013

<u>TEMPS DU COMBAT : Féminines – Masculins : 3 minutes « en poule puis tableau ».</u>

Récupération entre deux combats : deux fois le temps nominal de combat.

REGLEMENT GENERAL

<u>Article 1</u>: Tous les judokas participant au tournoi devront être titulaires de leur licence de la saison en cours (2013/2014) ainsi que d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du judo de compétition sous la responsabilité des clubs participants.

Article 2: Chaque club engageant plus de 10 judokas doit fournir un arbitre de niveau stagiaire ou plus (âge minimum cadet).

Les arbitres doivent être en tenue correcte et bénéficieront d'un repas.

Article 3: Le droit d'engagement est fixé à 3 euros et doit être réglé avant le début de la compétition (à l'ordre du judo club Gérardmer).

Article 4: En cas d'absence d'un judoka, aucun remboursement ne sera effectué.

<u>Article 5</u>: Le sur classement d'âge et de poids est strictement interdit.

Article 6: En cas de litige éventuel concernant l'arbitrage, l'arbitre sera le seul juge des décisions attribuées lors des rencontres, décisions prises dans la plus stricte impartialité.

<u>Article 7</u>: Le club organisateur se réserve le droit de statuer sur tout événement sportif ou non survenant lors du tournoi de la ville de Gérardmer.

Article 8 : L'engagement de votre club au tournoi devra être transmis par écrit avant le

INSCRIPTIONS par extranet avant le jeudi 21 novembre 2013

SI PAS INTERNET AVANT le Samedi 16 NOVEMBRE 2013

<u>A l'adresse :</u> BUSSIERE Mikaël

19 chemin de Ribeaugoutte

88200 Saint Nabord

Tél Port : 06.74.68.90.30

Ou E-MAIL: mikbussiere@gmail.com (de préférence dossier excel)

<u>Article 9 : Le service médical est assuré par la Croix Rouge.</u>

Article 10 Les coachs sont autorisés à raison de 1 coach pour 10 judokas

- Le coach doit intervenir uniquement avant ou après le combat et en aucun cas, pendant le combat.
- Dans le cas où le coach ne respecte pas ce règlement, le responsable de l'organisation peut, sur son initiative ou à la demande de l'arbitre, l'exclure du combat.

<u>Article 11</u>: Le club organisateur du tournoi de la ville de Gérardmer décline toute responsabilité en cas de vol sur les lieux et en dehors des lieux de la manifestation (vestiaires, parking,...).